

PAR COURRIEL

Québec, le 28 janvier 2026

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
leader.sjb@assnat.qc.ca

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des questions inscrites au Feuilleton le 12 décembre 2025 par le député de la circonscription de Hochelaga-Maisonneuve, au sujet des représentations auprès du gouvernement fédéral pour une réforme de l'assurance-emploi adaptée aux réalités culturelles.

Comme mentionné dans ma réponse du 24 octobre 2025 au député de Jean-Lesage, notre gouvernement reconnaît l'importance de mettre en place un filet social solide pour les artistes et les travailleurs culturels. Or, le gouvernement fédéral, par ses responsabilités à l'égard du programme d'assurance-emploi, peut et doit agir afin d'assurer une meilleure protection pour les travailleurs du milieu culturel.

C'est pourquoi j'ai soulevé ce dossier d'importance dès mes premiers échanges avec le ministre Guilbeault, et plus formellement, dans une correspondance que je lui ai adressée à l'été 2025. J'ai notamment sollicité son appui afin que le gouvernement fédéral procède à la modernisation du programme d'assurance-emploi et garantisse un filet social pour les artistes.

J'ai fait une démarche similaire auprès du ministre Miller afin de porter à son attention mon soutien aux revendications du milieu culturel québécois pour une réforme du régime d'assurance-emploi dans une lettre qui lui a été transmise le 14 janvier 2026.

Par ailleurs, le 28 août 2025, la sous-ministre de la Culture et des Communications est intervenue en mon nom à la réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres de la Culture et du Patrimoine à Régina. Elle a fait part des revendications du milieu culturel québécois afin que les artistes puissent vivre plus convenablement

... 2

de leur art, et elle a interpellé le gouvernement fédéral sur ses intentions concernant la réforme de l'assurance-emploi.

Enfin, dans une réunion fédérale-provinciale-territoriale subséquente des sous-ministres, elle a positionné le sujet de l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes et d'autres travailleurs culturels dans les travaux de révision du cadre stratégique de la Table fédérale-provinciale-territoriale en Culture et Patrimoine et des échanges à venir entre les provinces et territoires et le gouvernement fédéral.

Soyez assuré que je continuerai à interpeller le gouvernement fédéral sur ce dossier d'importance au bénéfice des travailleurs du milieu culturel au Québec.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



Mathieu Lacombe

N/Réf. : 55915